SNUipp-FSU 48 rue Victor Hugo

08000 Charleville-Mézières

tel: 03 24 37 65 74

email: snu08@snuipp.fr

à

Monsieur le Directeur académique des services départementaux de l'Education **Nationale** 

Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

20, avenue François Mitterrand 08011 Charleville-Mézières Cedex

Charleville-Mézières, le 5 juillet 2012

Objet : Organisation de la pré-rentrée

Monsieur le Directeur académique,

La pré-rentrée constitue un moment important de l'année. Notre organisation a toujours réclamé la possibilité de prévoir deux journées pour cette étape, considérant qu'outre la préparation matérielle de la classe, elle comprenait un temps de concertation indispensable aux équipes.

Les écoles ont reçu des circonscriptions un message leur apprenant qu'elles devaient, selon vos instructions, s'en tenir à une journée de pré-rentrée contrairement aux dispositions officielles.

La deuxième journée prévue dans les textes, étant répartie les 5 et 12 septembre.

Ces dispositions amènent plusieurs observations de notre part :

1/ Comme je vous en faisais part lors de ma déclaration préalable à la CAPD du 26 juin dernier, aucune concertation avec les organisations syndicales n'a eu lieu. Nous aurions pu vous assurer que nos collègues sont particulièrement attachés à la souplesse que permettait les dispositions en vigueur antérieurement.

2/ L'organisation des temps de concertation des équipes est la prérogative des équipes elles-mêmes, dès lors qu'elle respecte les instructions officielles. L'autonomie des conseils des maîtres est pour nous indispensable à un fonctionnement serein et dynamique des écoles. La pré-rentrée a toujours été organisée par les équipes et n'a jamais posé de problème. Pourquoi vouloir changer cela ?

3/ Il est prévu depuis que la pré-rentrée compte (théoriquement) deux jours, la possibilité de reporter la deuxième journée à une date ultérieure lors du premier trimestre. Vous transformez cette possibilité en obligation, alors que certaines écoles auraient largement préféré faire les deux journées le 31 août et le 3 septembre.

4/ Nos collègues en charge de direction, le plus souvent également chargés de classe, se voient appelés en réunion de circonscription le lundi 3 au matin. La concertation dans l'école est prévue l'après-midi. Quand pourront-ils préparer leur classe ? La réponse est évidente : sur leur temps libre.

En conclusion, les apparences nous laissent à penser que nos collègues vont perdre une journée de pré-rentrée ainsi que la possibilité de choisir les dates de leurs concertations. Nous espérons que la réalité les démentira car nous sommes fortement attachés à l'autonomie des équipes enseignantes, dont le mépris a beaucoup contribué ces dernières années au mal-être de l'Éducation nationale.

Dans l'attente d'une réponse nous vous présentons, monsieur le Directeur académique, nos respectueuses salutations.

Jérôme Clad Secrétaire départemental